

M. Casevitz, chronique étymologique

Sur de nouveaux mots

À mesure que l'espérance de vie s'accroît, comme on dit, les risques de maladie et de dégénérescence se multiplient. Souvent le vieillard perd plus ou moins vite son autonomie, il devient dépendant d'autrui, chez lui ou dans une institution dite « médicalisée » (souvent un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes = EHPAD). Si la personne âgée est gardée chez elle, elle a pour aide un membre de sa famille, parfois plusieurs, et aussi, éventuellement, des professionnels. Ceux-ci l'aident en exerçant leur profession ; les parents ou amis sont bénévoles, on les appelle des aidants.

Le mot *aidant*, participe présent, est adjectif ou substantif ; comme substantif accompagné de l'adjectif *familial*, il désigne ceux qui aident un parent, soit dans ses activités, soit dans son état de *dépendance*, physique ou morale. Il s'agit en particulier des personnes qui aident ceux qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou, simplement, de démence sénile. L'aidant peut être dit *naturel* ou *informel*, si sa proximité avec le malade en fait naturellement l'aidant. Au Québec, *aidant naturel* est employé depuis 1996 (et on trouve en 2007, entre guillemets, *aidante naturelle*).

Le verbe *aider*, attesté en français depuis le X<sup>ème</sup> siècle, provient du latin *adiuto,-are*, fréquentatif de *adiuvo,-are*, (avec *ad-* préverbe intensif), lui-même composé du simple *iuvo,-are*, « faire plaisir à » > « aider » (Cf. Ernout-Meillet, *DELL = Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, 4<sup>ème</sup> éd., révisée en 1985, Paris, s.u. *iuvo*). Le nom déverbal *aide*, féminin, désigne l'action d'aider ou concrètement ce qui aide ; le mot *aide* désigne d'autre part celui ou celle qui aide.

Il est possible que la création du nom « institutionnalisé » *aidant*, au XX<sup>ème</sup> siècle, soit due à l'imprécision du nom *aide*, nom d'action ou nom d'agent ; il se peut aussi qu'il soit formé sur le modèle d'autres mots institutionnalisés, en particulier dans le monde de l'éducation ou juridique, comme « l'accompagnant », « l'apprenant » ou « le plaignant », ou seulement pour former le couple « dépendant / « aidant ». En tout cas, le nom d'agent *aide* au masculin, est de moins en moins employé – figé dans des syntagmes comme « aide de camp » (on pense, parallèlement, au nom d'agent *une ordonnance*, qui est aussi figé, alors que *ordonnance* au féminin concerne principalement aujourd'hui le domaine médical).

À noter que sur *adiuto*, a été formé en espagnol *ayudante* (sur *ayudar*), personne qui aide, l'assistant, et le mot a été emprunté par le français ; le -d- de la première syllabe

*d'adjutant* est dû peut-être à l'influence du latin *adiutare* (Cf. *Trésor de la langue française* = *TLF*, s.u. *adjutant*). Sur le participe présent du latin *adiuvo* a été formé au XVI<sup>ème</sup> siècle le nom *adjuvant*, « ce qui sert de moyen auxiliaire pour favoriser ou renforcer une action » (définition du *TLF*) ; le mot peut être employé comme adjectif, mais son principal emploi est aujourd'hui spécifique du domaine technique ou scientifique, et particulièrement du domaine médical ou chimique.

Revenons à l'aide apportée aux personnes dépendantes par les aidants ; ceux-ci, qu'ils soient naturels, bénévoles, ou professionnels, ont besoin de prendre des congés et les bénévoles doivent avoir recours à ce que le Québec appelle le *baluchonnage* (ce mot a été créé en 1999, par Marie Gendron, créatrice de *Baluchon Alzheimer*. Le remplaçant de l'aidant vient, pour que l'aidant jouisse d'un répit, déposer ses affaires, son *baluchon*, chez l'aidé ; *baluchon* est un dérivé de *balle* (mot provenant de \**balla*, mot franc puis germanique, cf. *TLF*), ce mot désignant un paquet de marchandises. *Baluchon* (le mot peut avoir ou deux *l*) est un diminutif (suffixe à valeur dépréciative *-uche* + suffixe *-on*), qui apparaît au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. On notera que *ballot* est diminutif de *balle* et qu'au sens figuré, il s'emploie pour désigner une personne empotée, godiche et maladroite.

Sur *baluchonnage*, le Québec a aussi créé le nom d'agent *baluchonneur* et le féminin *baluchonneuse*. En France, on essaie de populariser le *relayage*, action de prendre le relais de l'aidant, peut-être en évoquant le sport (*on passe le témoin*).

Le vocabulaire imagé est inventif, au Québec et en France...